OEA/Ser.W

CIDI/doc. 342/22 rev.1

22 février 2022

Original: espagnol

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXÉCUTION DU CYCLE MINISTÉRIEL TRIENNAL DU PROCESSUS SECTORIEL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET AJUSTEMENT DU CALENDRIER**

(Approuvé par le CIDI lors de la réunion ordinaire tenue le 22 février 2022)

Comme ce qui a déjà été signalé lors de réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et de ses commissions, auxquelles a participé le Secrétariat technique du processus ministériel pour le développement social (SARE/DIS), le cycle ministériel triennal pour le développement social accuse un retard au regard des délais établis dans les « Lignes directrices pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré - CIDI » (CIDI/doc.228/17).

Ce retard est dû, entre autres, aux raisons suivantes :

Tout d'abord, la pandémie de COVID-19, déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en mars 2020, a exercé des pressions importantes sur la capacité de réponse de toutes les institutions gouvernementales et, en particulier, des institutions de contrepartie de ce processus ministériel (ministères du développement social), qui ont dû accorder une attention prioritaire aux problèmes de protection sociale au niveau national, en raison de la pandémie et de la surcharge de demandes à laquelle ils ont dû faire face, ce qui a ainsi affecté leur capacité à progresser dans l’exécution des phases du cycle ministériel dans les délais établis.

Deuxièmement, la mise sur pied des groupes de travail en vue de l’exécution du Plan d'action du Guatemala a pris du temps, dans la mesure où elle a nécessité un important travail de concertation et des efforts pour la convocation de chacun des pays qui en font désormais partie. En particulier, cela est dû au fait que le Plan d'action du Guatemala est le premier plan d'action de développement social qui a été approuvé dans le cadre de l'Organisation des États Américains, raison pour laquelle il a été nécessaire de réaliser, à de nombreuses occasions, des efforts de concertation sur le contenu du plan entre les autorités sectorielles chargées du développement social, et d'encourager ces autorités à participer à la mise en œuvre du plan et à en prendre la direction. Les deux groupes de travail[[1]](#footnote-1)/ ont été constitués à la fin de l'année 2019.

Malgré ces obstacles, le bureau de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) et celui de la TROIKA, composée du Paraguay, du Guatemala et de la République dominicaine, ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre le Plan d'action du Guatemala et ont tenu de multiples réunions de travail en mode virtuel, au cours desquelles ils ont élaboré un plan de travail, qui a été approuvé en avril 2021 (CIDI/CIDES/RPA/doc.3/21 rev. 1).

Depuis lors, les groupes de travail se sont activement impliqués, se réunissant périodiquement depuis 2021, et élaborant et exécutant des activités pour la mise en œuvre du Plan d'action du Guatemala de 2019 [(CIDI/REMDES/doc.6/19 rev. 3)](http://scm.oas.org/remdesiv/Documentos/CIDES00183S02.DOC).

Pour ces raisons, tout en appréciant l'engagement de la République dominicaine en tant que pays hôte de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-V), et en tenant compte du fait que les Lignes directrices pour les processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du CIDI établissent que « (...) en cas de circonstances imprévues, le CIDI pourra, sur avis du Secrétariat, approuver des ajustements à un cycle ministériel donné, à titre exceptionnel et en tenant compte des incidences logistiques, budgétaires et organisationnelles de la modification proposée », le CIDI approuve les mises à jour suivantes du calendrier du processus ministériel triennal qui permettraient de maintenir la date désignée pour la réunion ministérielle :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CALENDRIER DES ACTIVITÉS MENANT À LA REMDES-V**  (17 - 18 novembre 2022) | | | | | |
| DATE  Année 2022 | | | | ORGANE | ACTIVITÉ |
| Février | | | 22 | Réunion ordinaire du CIDI | * Approbation de la résolution de convocation par le CIDI * Convocation de la Quatrième Réunion ordinaire de la CIDES, qui se tiendra le 22 mars 2022 |
| Mars | | | 22 | Quatrième Réunion ordinaire de la CIDES | * Examen des progrès, des documents et de l’exécution des mandats ministériels. * Présentation des projets de documents : Projet d'ordre du jour, projet de déclaration et projet de plan d'action, et liste provisoire des observateurs et des invités. |
| Avril | | | 26 | Réunion ordinaire du CIDI | * Présentation des projets de documents : Avant-projet d'ordre du jour, avant-projet d'ordre du jour annoté, projet de déclaration et projet de plan d'action. * Examen et approbation de la liste provisoire des observateurs et des invités |
| Avril | | | | CIDES | * Début des négociations informelles des documents * Acheminement des invitations aux États membres et aux observateurs. |
| Mai | | | 31 | Réunion ordinaire du CIDI | * Adoption du projet d'ordre du jour par le CIDI |
| Juillet | | | 28 | Réunion préparatoire | * Finalisation du projet d'ordre du jour et des négociations sur le projet de déclaration et le projet de plan d'action à examiner lors de la réunion des ministres. * Présentation du projet de calendrier, et * Examen d'autres questions relatives à la réunion des ministres : L'élection de la présidence ; la composition de la Commission de style ; la désignation des commissions et des groupes de travail ; l'accord sur la date limite du dépôt des propositions ; la durée de la réunion. |
| Octobre | | | 4 | Secrétariat | * Acheminement par le SEDI aux États membres du projet d'ordre du jour approuvé par le CIDI. |
| Octobre | | 25 | | Réunion ordinaire du CIDI | * Établissement par le CIDI de l'ordre de préséance des délégations des États membres et des observateurs permanents. |
| Novembre | 17 et 18 | | | **Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social** | |

CIDRP03459F04

CIDRP03463F01

1. . Groupe de travail 1 (GT1) sur les modalités de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et l’élaboration de politiques publiques visant à garantir le bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie. La présidence du GT1 est assurée par le Secrétariat du bien-être du Mexique, la vice-présidence, par le Ministère de l'emploi et du développement social du Canada, et les autres membres sont le Ministère du développement social du Guatemala et le Ministère du développement social du Paraguay ; Groupe de travail 2 (GT2) sur les systèmes de protection sociale qui conduisent au développement social par la réduction de la pauvreté et des inégalités, et qui élargissent la protection sociale par une approche intégrée. La présidence est assurée par le Bureau de coordination des politiques sociales de la République dominicaine, la vice-présidence, par le Ministère du développement humain et de l'inclusion sociale du Costa Rica, et les autres membres sont le Ministère du développement social du Guatemala, le Ministère du développement social du Paraguay, le Ministère du développement et de l'inclusion sociale du Pérou, et le Ministère du développement social de l'Uruguay. [↑](#footnote-ref-1)